

Réforme de l'énergie

Les entreprises du Québec s'opposent à se faire refiler toute la facture de la hausse des tarifs d'électricité

Val-d'Or, le 5 décembre 2024 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) demandent au gouvernement du Québec de retirer la hausse des tarifs d'électricité pour les entreprises de son projet de réforme de l'énergie. Alors que l'administration Trump s'installe et que la menace d'une augmentation historique des tarifs plane, cette mesure pourrait aggraver notre retard de productivité et nuire sérieusement à la compétitivité des entreprises d'ici.

Le gouvernement fait fausse route en prenant pour cibles les entreprises québécoises, déjà soumises à de fortes pressions commerciales, tarifaires et réglementaires. Le coût de l'électricité doit demeurer compétitif.

« Les entreprises québécoises, qu'elles soient grandes ou petites, jouent un rôle crucial dans l'économie de nos régions. La compétitivité énergétique est un facteur clé pour soutenir leur croissance et leur attractivité. Nous croyons qu'il est essentiel de préserver des tarifs d'électricité compétitifs pour favoriser un développement économique durable et équitable partout au Québec », a déclaré Valérie Gourde, présidente de la CCVD.

« Les hausses de tarifs d'électricité souhaitées par le gouvernement du Québec sont fondées sur de mauvaises prémises. On ne peut pas isoler le coût de l'électricité, le comparer à nos voisins et en conclure que la facture de nos entreprises est trop basse. Dans le cas de nos grandes industries stratégiques, notre énergie propre à coût concurrentiel est bien souvent l'un des rares avantages compétitifs dont on dispose, face à nos rivaux internationaux. Les PME ont déjà assez souffert des augmentations de tarifs des dernières années. Il faut aujourd'hui, plus que jamais, les aider à croître », a affirmé Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

L'électricité, notre argument clé

Le coût de l'électricité est un élément clé pour les entreprises dans les secteurs tels que le manufacturier, l'aluminium, la sidérurgie, le bois, les mines ou encore la chimie, alors que celui-ci peut représenter de 20% à 60% des coûts de production. C'est un argument phare dont on ne peut se passer pour attirer et retenir les investissements au Québec.

« Si le gouvernement va de l'avant avec cette mesure, ce sont des piliers de notre économie régionale qui s'en trouveront affaiblis. Leurs concurrents, qu'ils soient aux États-Unis, mais aussi en Chine, en Inde ou en Russie, bénéficient de nombreux avantages qui rendent leurs coûts de production plus bas. Tout ce que nous demandons, c'est de laisser à nos fleurons l'un des rares

avantages que nous sommes en mesure de leur offrir : une énergie propre à prix compétitif », a ajouté Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Les entreprises ont déjà fait leur part

Depuis la poussée inflationniste postpandémique, les PME québécoises ont absorbé la majeure partie des hausses de tarifs d'électricité. Celles-ci ont atteint 6,5 % au 1er avril 2023, puis 5,1 % au 1er avril 2024 ; la hausse prévue pour 2025 est actuellement de 3,9 %.

« Depuis quelques années, c'est aux entreprises locales que l'on a imposé de subventionner artificiellement le plafond de 3 % de hausse dont a bénéficié la clientèle résidentielle. Cela a contribué à la spirale inflationniste en faisant augmenter les coûts d'opération des PME et a masqué aux citoyens le coût réel de la transition énergétique. Il est plus que temps de mettre fin à ces distorsions et de confier à la Régie de l'énergie, un tribunal indépendant, le soin d'établir des tarifs justes et équitables, basés sur le coût réel de l'électricité », a conclu Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

-30-

À propos de la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD)

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 140 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et près de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

Javier Garcia

Attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
C. 438 408-3731 T. 514 844-9571 poste 3586
javier.garcia@fccq.ca

Alyssa Dallaire

Agente de communications
Chambre de commerce de Val-d'Or
T. 819 825-3703
adallaire@ccvd.qc.ca